Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMBRE CANTONALE CONSULTATIVE DES IMMIGRÉS (CCCI)

Assises de l'immigration 2011 : « L'égalité, pour de bon »

Qu'entend-on par égalité des chances? Comment débusque-t-on les mécanismes menant à des phénomènes de discriminations? Quels sont les outils disponibles pour lutter contre les discriminations et comment valoriser les bonnes pratiques en la matière? En 2011, Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) se penche sur le thème délicat de l'égalité des chances et des discriminations.

La Chambre cantonale consultative des immigrés a pour mission d'étudier et de documenter des thématiques en lien avec l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Elle le fait dans une vision résolument optimiste et proactive en invitant des personnalités du monde politique mais aussi de l'économie privée à débattre, à mettre en commun leurs expériences pour pouvoir équitablement faire le point sur ces questions complexes.

Dans ce but, la CCCI organise les Assises vaudoises de l'immigration le 28 mai 2011 à la salle communale de Nyon sur le thème « L'égalité, pour de bon ».

Il est très difficile de mettre le doigt sur les mécanismes qui créent des inégalités ou des discriminations. La discrimination indirecte prend la forme de pratiques sociales apparemment neutres, justifiées, adoptées selon des critères généraux, qui, en fin de compte, pénalisent certains groupes ou en favorisent d'autres. Il n'est dès lors pas question de tomber dans une vision simplificatrice.

Cependant, les très récents résultats de l'étude comparative MIPEX III (Migrant Integration Politcy Index), qui mesurent les politiques publiques des pays européens (plus la Norvège, la Suisse, le Canada et les Etats-Unis) à l'aune de 148 indicateurs, ne peuvent manquer de nous questionner. En matière de protection contre les discriminations, la Suisse est classée avant-dernière, juste avant la Lettonie.

Dans ce contexte, inviter les expert-e-s de terrain, les femmes et les hommes politiques à parler d'égalité des chances, mais aussi d'égalité de fait est donc non

seulement pleinement dans les compétences de la Chambre, mais dans ses impératifs.

Le programme complet est disponible sur www.vd.ch/integration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mai 2011

Me Gloria Capt, Présidente de la CCCI, 021 310 07 80 DINT, Magaly Hanselmann, déléguée à l'intégration des étrangers, 021 316 40 16, 079 663 75 55

Assises_immigr_2011-programme_et_inscriptions